

Luxembourg, le 21 novembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

« L'Administration de la nature et des forêts a communiqué récemment dans la presse les dates et horaires des réunions d'information concernant les assemblées générales des nouveaux lots de chasse. Or, force est de constater que les horaires proposés risquent d'empêcher les personnes travaillant pendant des créneaux horaires réguliers d'y participer.

Ainsi, les réunions dans le Nord du pays auront lieu soit le dimanche soir (Ettelbruck, Clervaux), soit le lundi après-midi (Platen). La réunion à Remich est prévue pour lundi matin, tandis que seulement la réunion à Sanem est fixée à une date et un horaire, pour lesquels on peut estimer qu'ils conviennent à une majorité des personnes concernées.

Au vu de ce qui précède nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable :

- Les horaires susmentionnés ont-ils été choisis de façon à respecter le plus les disponibilités probables de la majorité des personnes concernées ?*
- Madame la Ministre entend-elle proposer des nouvelles dates et horaires au cas où un nombre suffisant de personnes manifestaient leur indisponibilité pour les dates prévues ?*
- Est-il prévu d'organiser les assemblées générales des nouveaux lots de chasse à des dates et horaires plus opportuns pour les personnes concernées ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Guy ARENDT
Député

Gusty GRAAS
Député